Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 029-212901334-20261023-2026_92-DE

LOCQUIREC
LOEIREG

2026-92

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt six, le 29 octobre 2026, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 23 octobre 2026

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Marie COLLEC DECIMO, Nicolas TANGUY, Delphine MASSON, Françoise CABIOCH LE GALL, Martine LE GUELLAFF, Françoise LOVAERT LE MITOUARD, Pierre LAUNAY, Michel SCORNET, Maud LE BRAS CROSSARD, Marius TILLY, Réjane LOUIN, Yannick L'HERMITTE, Corinne CHOQUER,

Etaient absents :	Yann BRIAND	Pouvoir à	Gwenolé GUYOMARC'H
	Pascaline LEY	Pouvoir à	Marie COLLEC DECIMO
	Thierry MERRAND	Pouvoir à	Nicolas TANGUY
	Gwenaël PRIGENT	Pouvoir à	Réjane LOUIN

Secrétaire de séance : Marius TILLY

Objet : Mme Aurélié TANGUY – L'Arrosoir – demande d'autorisation de diversification de l'activité commerciale

Monsieur Nicolas BOTROS informe l'assemblée de l'avis favorable de la commission Action économique du 1er octobre 2026 pour la diversification de l'activité du commerce « L'arrosoir », représenté par Madame Aurélie TANGUY avec la vente d'articles relatifs aux arts de la table et jouets pour enfants.
Monsieur BOTROS précise que les différents commerçants de la Zone Ti Bihan ar Porzh et Ti Bras ar Porzh ont donné leur accord.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

***AUTORISE** Mme Aurélie TANGUY à diversifier l'activité commerciale de son commerce « L'arrosoir » en proposant des articles relatifs aux arts de la table et des jouets pour enfants.*

Fait et Délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

Le Secrétaire

Marius TILLY

Le Maire,

Gwenolé GUYOMARC'H

MAIRIE DE LOCQUIREC
29241